

Abergement La Sronce

Bulletin municipal
AOÛT 2011



**Travaux,
rénovation,
les actions
sociales : les
actualités de
la commune.**

Au sommaire

- 1 • scènes de vie
- 2 • le mot du maire
- 3 • les finances
- 4 • vie de la localité

Rendez-vous

- 5 • vie de la localité
- 6 • action sociale
- 7 • les travaux
- 8 • vie scolaire

de page...

- 9 • vie scolaire
- 10 • vie associative
- 11 • vie associative
- 12 • vie sportive

en page !...

- 13 • les infos locales
- 14 • les infos locales
- 15 • les infos en bref
- 16 • village sportif

Abercrombie

La ronce

le mot du maire

DÉJÀ TROIS ANS. La loi de finances 2008 a modifié considérablement le paysage économique des communes. Le remplacement de la taxe professionnelle par une allocation de compensation non évolutive a une incidence conséquente sur nos ressources.

La poursuite d'équipements générateurs d'économies et générateurs de revenus est plus que jamais nécessaire.

Ainsi, plusieurs actions sont en cours ou achevées :

► Sur le réseau d'éclairage public, par le remplacement des anciens lampadaires, l'abaissement de la puissance des ampoules et la mise en place d'horloges astronomiques :

- L'installation mi-juillet de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal pourra générer 10 000 kwh par an.
- Les travaux d'isolation de la salle des fêtes sont terminés et porteront leurs fruits l'hiver prochain.
- D'autres domaines sont également au centre de nos préoccupations. Il s'agit de :
 - La sécurité routière : des vitesses excessives ont été relevées (supérieures à 90 km/heure). La mise en place de radars pédagogiques rue de Tavaux devrait rappeler à chaque automobiliste les règles élémentaires du code de la route.
 - La protection des biens patrimoniaux : des vols à répétition à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux ne peuvent nous laisser indiffé-

rent. Des moyens sont et seront mis en place afin de tenter de retrouver une situation plus conforme aux souhaits de bon nombre d'entre nous.

► L'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite :

► Les travaux sur les bâtiments (École 1 et Centre Administratif et Culturel) sont terminés ; des travaux à l'école 2 seront programmés en 2012.

► La voirie a fait l'objet d'un diagnostic réalisé par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole ; des travaux d'accessibilité seront programmés prochainement.

► Le réaménagement de la Place Joseph Gaudillier retient également toute notre attention avec pour objectif d'en faire un espace de convivialité et de loisirs, toutes générations confondues.

► Dans le domaine social, le Centre Communal d'Action Sociale et la Mairie poursuivent leur action :

► Auprès des personnes âgées et en difficulté (repas à domicile, transport par taxi tous les 15 jours, aide apportée en matière de démarches auprès des divers acteurs de la vie courante, etc.).

► Auprès des jeunes (diverses subventions, cartes avantages jeunes, pass-transport, etc.).

Des efforts ont également été déployés pour le sport et la culture (football, rugby, musique).

Je ne veux pas terminer sans remercier tous ceux qui, de près ou de loin, s'investissent pour animer notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture.

● *Jean-Louis Bouchard.*

“
Le conseil municipal
”



BULLETIN DE L'INFORMATION MUNICIPALE

- Responsable de publication : Jean-Louis Bouchard, maire.
- Responsable de rédaction : Sylvie Dole, adjointe à la communication.
- Crédits photos : mairie, clubs, collection privée, studio unefoto.com.

ÉDITION AOÛT 2011

- Dépôt légal à parution en mairie. Imprimé en Franche-Comté. LIG.
- Document édité à 350 exemplaires.
- Réalisation : Création Conseil Graphisme.

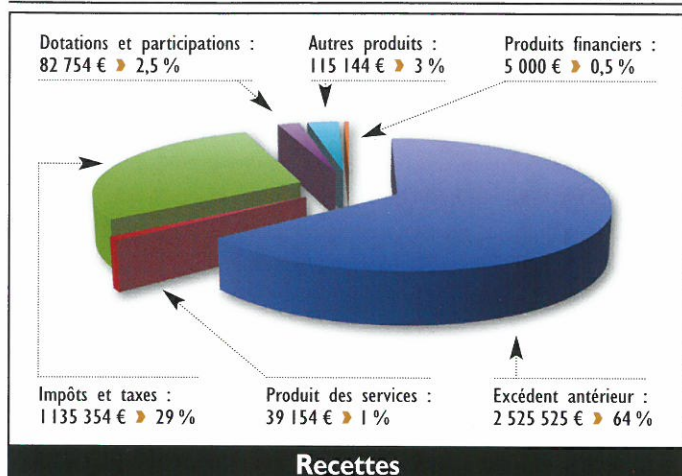
Aberdevenement La Ronce

les finances

Budget de fonctionnement 2011

D'où vient l'argent ?

| | |
|-------------------------------|--------------------|
| ● Excédent antérieur | 2 525 525 € |
| ● Produits des services | 39 154 € |
| ● Impôts et taxes | 1 135 354 € |
| ● Dotations et participations | 82 754 € |
| ● Autres produits | 115 144 € |
| ● Produits financiers | 5 000 € |
| Total | 3 902 931 € |



Budget d'investissement 2011

D'où vient l'argent ?

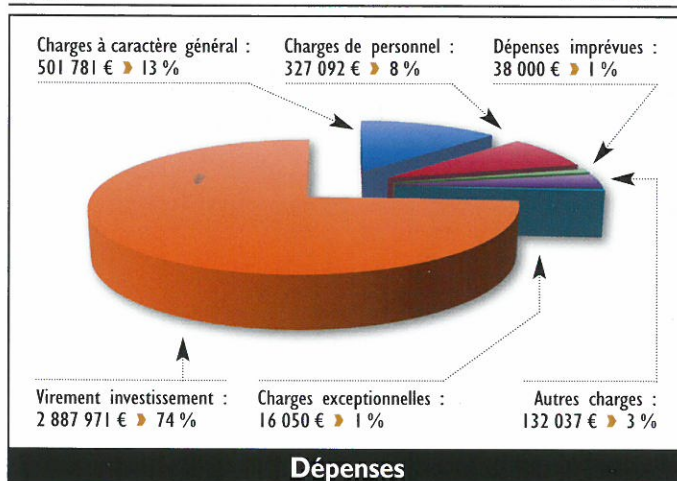
| | |
|--|--------------------|
| ● Excédent de fonctionnement capitalisé | 948 589 € |
| ● Virement de la section de fonctionnement | 2 887 971 € |
| ● Fonds de compensation TVA | 80 000 € |
| ● DGE pour travaux École 1 | 80 000 € |
| ● DGE pour CAC | 42 698 € |
| ● Subvention département salle de convivialité | 19 774 € |
| Total | 4 059 032 € |

Où va l'argent ?

| | |
|---|-----------|
| ● Centre administratif et culturel (Aménagement du secrétariat et mise en accessibilité, isolation salle des fêtes...) | 431 450 € |
| ● École 1 (Solde travaux, création WC pour personnes à mobilité réduite, peinture façade et charpente métallique préau...) | 285 567 € |
| ● École 2 (Volets roulants électriques, garages à vélos, travaux pour économie d'eau...) | 73 450 € |
| ● Locatifs (Ventilation fosses toutes eaux appartements rue de l'aune, mise en conformité logement rue de Samerey, éclairage extérieur...) | 97 300 € |
| ● Église et cimetière (Remplacement vitraux de l'église, aménagement d'un colombarium...) | 41 820 € |
| ● Résidence du Canal (Chauffage PAC, isolation extérieure...) | 186 000 € |

Où va l'argent ?

| | |
|--|--------------------|
| ● Charges à caractère général | 501 781 € |
| ● Charges de personnel | 327 092 € |
| ● Dépenses imprévues fonctionnement | 38 000 € |
| ● Autres charges | 132 037 € |
| ● Charges exceptionnelles | 16 050 € |
| ● Virement à la section investissement | 2 887 971 € |
| Total | 3 902 931 € |



| | |
|---|--------------------|
| ● Restaurant scolaire (Pose de panneaux photovoltaïques) | 100 000 € |
| ● Voirie et réseaux divers (Travaux en forêt, divers travaux de voirie...) | 293 720 € |
| ● Acquisition foncière | 400 000 € |
| ● Affaires SIDEAC (Économie d'énergie éclairage public, effacement réseau aérien...) | 55 785 € |
| ● Vestiaire du stade | 37 850 € |
| ● Aménagement de la place Joseph Gaudillier | 177 100 € |
| ● Aménagement d'un terrain multisports | 50 000 € |
| ● Divers (Panneaux informatifs lumineux, caméras de surveillance...) | 148 240 € |
| ● Budget lotissement les Près Clercs | 431 851 € |
| ● Budget lotissement rue du Centre | 121 085 € |
| ● Budget commerce | 80 000 € |
| ● Révision PLU | 15 000 € |
| ● Résultat reporté | 948 589 € |
| ● Dépenses imprévues d'investissement | 76 225 € |
| ● Remboursement dépôt de garantie | 3 000 € |
| ● Frais d'insertion | 1 500 € |
| Total | 4 059 032 € |

Fiscalité locale (taux 2011)

| | |
|--------------------|---------|
| ● Habitation | 3,38 % |
| ● Foncier bâti | 4,10 % |
| ● Foncier non bâti | 13,10 % |

Abergement La Ronce vie de la localité

Cérémonie du 8 Mai

Dimanche 8 mai, un hommage a été rendu aux soldats de la Seconde Guerre mondiale en présence des anciens combattants de notre village, des pompiers de Saint-Aubin et de La Fraternelle. Des villageois ainsi que de nombreux enfants étaient présents.

Un dépôt de gerbe a eu lieu au pied du monument aux morts et les personnes présentes ont pu se recueillir sur les tombes des soldats morts pendant la guerre.

Un vin d'honneur clôtura cette manifestation.



Carte Avantages Jeunes

Vous avez entre 10 et 25 ans, la municipalité vous offre votre carte Avantages Jeunes. Pour obtenir cette carte, inscrivez-vous en mairie avant le 30 septembre 2011.

Un Pass "port" pour les jeunes

Vous avez entre 14 et 18 ans, le Centre Communal d'Action Sociale vous offre votre Pass-jeunes-transport. Pour l'obtenir, renseignez-vous à la mairie.

Dictée Grand Dole

Vendredi 18 mars 2011, à l'initiative d'Alter Ego, et sous l'égide du Grand Dole, s'est tenue à Tavaux, la première grande dictée. Ainsi, chaque commune qui le souhaitait, était représentée par deux candidats : un junior, un senior. Après environ quarante minutes d'une épreuve truffée de belles difficultés, le président de la communauté d'agglomération, Claude Chalon, invita les candidats et le public, à lever le verre de l'amitié. Félicitations à Francine et Manon Paysant pour avoir représenté les couleurs d'Abergement-la-Ronce.

Un barbecue, ça te dit ?

Samedi 11 juin 2011, les ados de 15 à 18 ans étaient conviés à un barbecue organisé au restaurant scolaire. Cette journée initiée par le CCAS de la commune avait pour objectif de permettre aux jeunes du village de se retrouver autour d'un repas sympa et de discuter avec Stéphanie et Bruno, animateurs des structures jeunes de Damparis et Tavaux. Après avoir dégusté saucisses, merguez, taboulé et pâtisseries, les 20 jeunes présents ont pu s'exprimer sur leur envie pour occuper leur temps libre. Bruno et Stéphanie ont ensuite présenté le fonctionnement de leurs structures jeunes ainsi que les activités ou animations proposées. La palette est riche : sorties sportives ou culturelles, soirée repas et débat, activités de création (atelier graff, atelier percussion corporelle, atelier musique), séjour ou camp, voire à l'étranger. L'après-midi s'est terminé par des jeux de société en équipes dans une ambiance survoltée, chacun ayant à cœur de faire gagner son équipe.

Vous vous ennuyez pendant vos week-ends ou vacances, alors n'hésitez pas à contacter :

► La structure jeunes de Damparis. Responsable : Stéphanie Albertini ; Centre Louis Aragon ; 24, rue des Alliés ; 39500 Damparis ; téléphone : 03 84 81 13 95 ; adresse mail : secteurjeunesdamparis@orange.fr.

► La structure jeunes de Tavaux. Responsable : Bruno Artel ; 25, route de Dole ; 39500 Tavaux ; téléphone : 03 84 71 97 22 ; adresse mail : saj.tavaux@grand-dole.fr.



Abergement-la-Ronce

La ronce

vie de la localité

Convention pour l'école de musique

Jeudi 7 juillet 2011, la commune d'Abergement-la-Ronce recevait les maires, les conseillers municipaux, les parents d'élèves et les représentants de l'école de musique afin de procéder à la signature d'une convention entre les trois communes et l'école de musique de Tavaux. Cette école accueille, depuis plusieurs années, les tavellois mais aussi les enfants des communes limitrophes. Pour permettre une équité et un financement plus juste, les communes d'Abergement-la-Ronce et de Damparis se sont regroupées avec Tavaux. Après la signature de cette convention, l'école de musique devient « École de musique de Tavaux, Abergement, Damparis ».

Après une allocution de chaque maire qui se sont félicités de cette nouvelle coopération intercommunale, la présidente de l'école a chaleureusement remercié pour cette initiative qui va permettre, grâce à un tarif d'inscription identique aux trois communes, une augmentation du nombre d'élèves et de développer l'école sur Abergement-la-Ronce Damparis et sans pour autant pénaliser Tavaux. Après la signature, les convives ont bénéficié d'un petit concert joué par les élèves de l'école domiciliés à Abergement-la-Ronce. La soirée fut clôturée par un vin d'honneur.



Opération brioches

Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 avril 2011 s'est déroulé l'opération brioches au profit de l'APEI d'Arbois et région. Cette association de parents et amis de personnes handicapées mentales gère sept établissements qui se composent ainsi :

- ▶ Hébergements spécialisés : à Arbois, le foyer de vie Horizons (27 adultes en situation de handicap mental et de faible niveau d'autonomie), la MAS Les Pommiers (20 adultes en situation de polyhandicap), le FAM Agathe (foyer accueil médicalisé pour 22 personnes en situation de handicap mental réservé aux personnes les plus âgées) ;
- ▶ Établissements et services d'aide par le travail pour adultes (ESAT) pour adultes présentant une déficience mentale légère ou moyenne : l'ESAT Les Vignes à Arbois à vocation industrielle (72 places) et l'ESAT Les Glycines à Cramans à vocation agricole (65 places) ;
- ▶ Des foyers d'hébergements pour adultes en situation de handicap et travaillant en ESAT : le foyer Les Fougères à Arbois (35 places) et le foyer Les Glycines à Cramans (40 places).

Sur la commune d'Abergement-la-Ronce, 200 brioches ont été vendues pour un montant de 1005 €. Les sommes récoltées pour l'Apeï d'Arbois permettront de financer en partie l'aménagement de l'extension du foyer Les Fougères (l'ouverture étant prévue en 2012).

Un grand merci à tous : membres du CCAS et bénévoles pour votre dévouement et acheteurs pour votre soutien.



Secret de la forêt de Chaux

C'est un spectacle de grande qualité qu'ont pu apprécier en avant-première les Abergéois qui s'étaient déplacés à la salle des fêtes ce vendredi 1^{er} juillet. Après « Notre Dame de Lumière », l'APUS a choisi de nous raconter l'histoire de la forêt de Chaux au travers d'un spectacle multivision de près de 1 h 30 et un script de André Besson. C'est la première fois qu'une œuvre aussi importante est consacrée à une forêt franc-comtoise mais n'est-il pas vrai qu'elle est aussi un des plus vastes massifs forestiers français ? L'histoire retrace sa naissance après

l'ère glaciaire, son peuplement, son défrichement, le développement de la civilisation sur son pourtour, la place qu'elle tient de nos jours dans l'économie, les loisirs, le tourisme.

On peut féliciter Michel Grzelczyk et son équipe pour lesquels la passion rejoint le professionnalisme et qui nous offre un spectacle audiovisuel d'ampleur qui enchante petits et grands. Pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de le découvrir, des représentations sont prévues à Dole et au sein de l'agglomération du Grand Dole cet été et à l'automne.

Abergement-la-Ronce

action sociale

SISPAH (Syndicat intercommunal au service des personnes âgées et handicapées)

Pour améliorer et mieux accompagner la vie au quotidien des personnes âgées et handicapées, plusieurs communes se sont rapprochées afin de mutualiser leurs moyens et ont créé un syndicat ayant pour missions de développer une gamme de services...

Le SISPAH regroupe six communes (Abergement-la-Ronce, Champdivers, Damparis, Gevry, Parcey, Tavaux). Ce syndicat a porté la réalisation de l'établissement « Les Jardins de Séquanie » accueillant des personnes âgées et dépendantes, récemment implanté à Tavaux. Aujourd'hui, le Syndicat propose de nouvelles actions.

● Pour faciliter la vie de chaque jour :

► La téléassistance : il s'agit d'un appareil permettant au bénéficiaire de déclencher, en cas de souci, un appel qui aboutit à une centrale d'écoute opérationnelle 24 h sur 24. L'interlocuteur évalue le motif de l'appel qui peut être un appel de convivialité, une situation de détresse. Dans ce cas, elle prévient les référents qui se rendent au domicile pour évaluer la situation et éventuellement appeler les secours. L'appareil est installé au domicile de l'utilisateur par un membre du CCAS, le coût est de : 15,69 € par mois.

► Le portage de repas à domicile : à compter du 1^{er} septembre 2011, Béatrice Besançon ou Anne Hiolin seront en charge de livrer les repas sur notre commune. Les repas sont livrés en liaison froide du lundi au vendredi avec la possibilité de commander des repas pour le samedi et dimanche. Les repas seront préparés par trois traiteurs installés à Tavaux comprenant : entrée, viande ou poisson avec légumes ou féculents, fromage ou yaourt et dessert, pain. C'est une cuisine familiale. Des repas de régime sont également proposés pour les personnes diabétiques et les personnes qui doivent manger sans sel. Ces repas seront préparés par le Centre hospitalier du Jura.

● Pour combattre l'isolement :

► Les visites d'amitiés : pour les personnes qui sortent peu et qui souhaitent partager des moments de convivialité, des membres bénévoles du Sispah leur rendront visite pour parler de la vie de la commune, participer à des jeux, faire une lecture ou tout simplement bavarder.

► Un accompagnement pour les courses : un bénévole prend en charge un groupe de 5 personnes maximum.

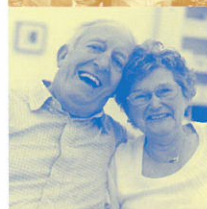
► Le portage de livres à domicile : pour un modeste abonnement de 11 € par an, une fois par mois, un panel de livres est proposé à domicile. Chaque lecteur peut sélectionner 5 ouvrages qu'il rendra le mois suivant.

► Des ateliers d'activation cérébrale : animés par des bénévoles, ces ateliers ont pour objectif de faire travailler la mémoire par des jeux d'activation cérébrale.

► Des ateliers d'initiation à internet : des animateurs bénévoles proposent d'initier les seniors à l'utilisation d'internet : envoyer des mails, faire des recherches d'information, chatter...

► Des séances de révision du code de la route.

Les services de la solidarité à la personne



SISPAH

Syndicat intercommunal
au service des personnes

âgées et handicapées

Appel à bénévoles !

Pour développer, sur notre commune, les actions en faveur des personnes âgées proposées par le SISPAH, nous avons besoin de vous. Vous êtes disponible et vous avez envie de donner un peu de votre temps, alors venez nous rejoindre.

► Vous utilisez internet, vous surfez sur la toile, vous communiquez avec vos proches grâce à la messagerie, vous discutez en ligne... venez animer des séances d'initiation à internet...

► Vous êtes passionné par le sport cérébral et avez envie de partager cette passion, venez animer des ateliers d'activation cérébrale...

► Vous disposez du permis de conduire, vous avez envie d'apporter votre aide à des personnes âgées, alors vous pouvez les accompagner pour faire les courses (mise à disposition d'un véhicule par le SISPAH).

► Pour toute information, contactez le CCAS au : 03 84 71 40 19.

Abergement

La ronce

les travaux

Centre administratif et culturel

Dans le cadre des économies d'énergie, le centre administratif et culturel de la commune a subi quelques transformations. Un sas a été installé à l'entrée permettant un accès plus aisé aux personnes à mobilité réduite et protégeant le hall de variations de température. L'isolation du plafond de la salle des fêtes a été entièrement refaite et le chauffage au fuel a été remplacé par une chaudière "dernière génération". Les locaux du secrétariat de mairie ont été entièrement rénovés et ont été équipés d'un chauffage indépendant par aérothermie.



Aménagements au centre du village

Le développement des racines des platanes de la place Joseph Gaudillier ayant entraîné quelques désordres sur la place à base de pavés autobloquants, il convenait de réfléchir à une réfection complète de ce lieu. D'autre part, la volonté d'installer un plateau multisports ont conduit à une réflexion globale d'aménagement de ce centre-village et ainsi de créer également un parc. Celui-ci se présentera comme un lien entre la rue principale et le canal et ajoutera un espace de jeux et de rencontres. Il s'organisera en deux secteurs traversés par une allée principale en béton balayé. L'entrée sera marquée par la présence du mail de platanes. Celui-ci sera isolé de la rue par un massif bas de végétaux, accueillant quelques magnolias. Ce mail fera l'objet d'une reprise totale du sol, les surfaces pavées seront remplacées par un stabilisé de qualité. Des massifs de persistants en port libres, apporteront une strate sous les platanes, et mettront en valeur le monument aux morts. Des bulbes viendront agrémenter ce petit sous-bois par des floraisons étalées. Ces masses vertes offriront des passages sur la deuxième partie du parc. La partie arrière, plus champêtre, privilégiera les tracés courbes ainsi que les modelés de terrain. La végétation à base de saules présentera des feuillages fins, plus ou moins métalliques et rappellera la présence de l'eau. Des allées secondaires également en stabilisé permettront la promenade et l'accès aux différentes aires de jeux. Deux aires pour les tout-petits, ainsi qu'une aire sur le thème de la balançoire accueillera les plus grands. Une placette en stabilisé permettra également la rencontre. Le plateau multisports sera construit à l'extrémité de la zone de stationnement, il permettra la pratique du foot, volley et basket. Cet aménagement a conduit au déplacement du quai à déchets verts vers le hangar communal.

Sécurité routière

Afin que les automobilistes respectent la limitation de vitesse dans les rues du village, la commune s'est équipée de deux panneaux lumineux indicateur de vitesse rue de Tavaux.

Le résultat semble encourageant.

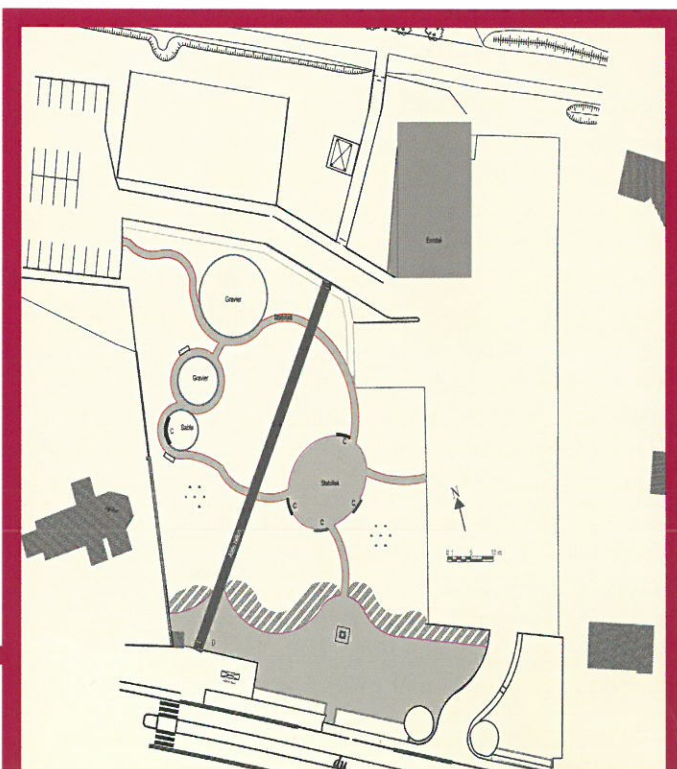


Lumière de vitraux

C'est par le joli nom de « Passeurs de lumière » que l'on désignait les maîtres verriers au moyen-âge et c'est bien ainsi que l'on découvre Bruno Tosi lorsqu'il parle de son métier. Une restauration des vitraux de l'église a été réalisée ce printemps par ce maître verrier dont l'atelier « Triangle de verre » se trouve à Poligny.

La technique du vitrail est restée la même depuis le moyen-âge. Le verre de couleur est toujours fabriqué par soufflage à la bouche ce qui amène des nuances particulières. On ne compte plus que dix verreries productrices de verres colorés dans le monde et l'on dénombre 630 couleurs de verre. Le fournisseur principal du Triangle de verre est la verrerie de Saint-Just dans la Loire.

M. Tosi est agréé par les Monuments historiques pour faire de la restauration et habilité à former des apprentis, c'est ainsi qu'on a pu découvrir sur le chantier un jeune couple qui souhaite se lancer dans cette voie.



Abergement

La ronce

vie scolaire



Quoi de neuf Monsieur Charlemagne ?

Cette année, le cycle roller a eu lieu pour les enfants de grande section et CP à raison de deux séances par semaine. À travers les différents ateliers proposés, les enfants ont appris les bases du roller (tourner, accélérer, freiner et s'arrêter). La dernière séance a eu lieu au skate-parc où les enfants ont pu mettre en pratique ce qu'ils avaient appris.

Les classes de GS, CP, CE et CM ont suivi une initiation au football encadrée par deux entraîneurs diplômés FFF. Au cours de ces séances, les enfants faisaient quelques exercices avec le ballon au pied, courses de relais et terminaient par des petits matchs amicaux.

Mercredi 15 juin, les enfants ont participé au rallye-mathématiques dans la cour de l'école. Les équipes devaient résoudre des petits problèmes mathématiques et participer à des ateliers sportifs. Le midi les enfants ont tous pique-niqué dans la cour et un goûter leur a été offert à la fin de cette magnifique journée.

Cette année, la sortie de fin d'année a eu lieu le 27 juin. Tous les enfants de l'école ont pris le train à la gare de Dole pour se rendre à Dijon. Ils ont découvert le planétarium et ont visité une exposition sur les pachydermes. Le midi, tout le monde a pique-niqué au jardin des sciences, et l'après-midi les plus grands se sont rendus au musée des beaux-arts. Tous les enfants étaient enchantés de leur journée, et certains prenaient le train pour la première fois.



Abergerement

La Ronce

vie scolaire

Rencontre écoles musique et primaire

Le 20 juin, les élèves de notre école primaire ont découvert le monde de la musique dans leur école. L'école de musique de Abergerement, Damparis et Tavaux s'est invitée dans les locaux pour leur présenter différents instruments de musique. Dès 8 h 30 les professeurs de musique sont arrivés chargés de nombreux instruments. L'installation terminée, les enfants se sont répartis en quatre groupes et, par période de quart d'heure, ils ont pu découvrir, écouter, toucher essayer des instruments comme la flûte traversière, le saxophone, le violon, la clarinette, le violoncelle, le hautbois, l'accordéon, la trompette, le tuba, le trombone et les percussions.

Les professeurs ont du répondre à beaucoup de questions et se sont amusés à essayer de découvrir des futurs prodiges. Le moment le plus apprécié fut lorsque les enfants ont essayé de jouer avec les instruments ; quelques uns très timides ont écouté les recommandations du professeur pour être sûrs de réussir, d'autres plus à l'aise ont instinctivement pris l'archer ou monté la gamme à la trompette et les plus turbulents ont pu s'affirmer à la batterie.

La journée est passée très vite pour tout le monde avec beaucoup d'éclats de rire, de fierté de réussite et d'étincelles dans les yeux. Pour clôturer, les enfants déjà inscrits à l'école de musique ont proposé un petit concert à leurs amis dans la cour de récréation sous les arbres. Ils ont été vivement applaudis et tous les enfants sont repartis avec l'envie d'apprendre à jouer d'un instrument à la rentrée.

La présidente, Joëlle Lepetz.



Abergement

La ronce

vie associative

Foyer rural

En été, plusieurs sections sont au repos et d'autres sont en pleine activité. Il s'agit du tennis, comptant une trentaine d'inscrits et de la pétanque qui a déjà commencé ses concours. Celui du samedi 25 juin était composé d'une vingtaine de doublettes ; ce qui était honorable en raison du nombre d'autres concours organisés dans les environs. D'autres concours, toujours en doublettes, ont été prévus : vendredi 8 juillet ; vendredi 5 août et le samedi 3 septembre à 14 h. Au cours de ce premier semestre 2011, diverses animations ont eu lieu, soit sur Abergement, soit en extérieur, à savoir :

- Dimanche 13 février : thé dansant de la Saint-Valentin avec une faible participation car il y en avait un sur Foucherans qui se déroule chaque année à cette même date.
- Dimanche 10 avril : le vide-grenier de la Chorale « À Tout Chœur » a connu un vif succès, sous un soleil de plomb, avec la participation de plus de 110 exposants ainsi que la venue de nombreux chineurs.
- Samedi 14 mai : gala de danse des Girls et Ethnyck'Chyk. Bien que délocalisé dans la salle des fêtes de Damparis, ce dernier a connu le succès habituel et mérité. Tout était vraiment bien réussi : choix des chorégraphies, des costumes ainsi que les danses à thèmes qui ont enthousiasmé le public. Nos très sincères félicitations à Bénédicte ainsi qu'à toutes les danseuses. Le groupe Ethnyck'Chyk a également participé à différentes animations : spectacle à Choisey, à la cavalcade de Tavaux-Damparis et à Sport-Élan le 19 juin à Tavaux.



► La chorale « À Tout Chœur » a participé au premier groupe du Rassemblement des chorales organisé par la chorale de Tavaux, le vendredi 28 mai. Le dimanche 19 juin, la chorale « À Tout Chœur » a clôturé la saison par son pique-nique et c'est avec de vifs regrets que tous les choristes ont dit au revoir à leur chef de chœur, Delphine Monnier, avec laquelle ils ont passé deux belles années en chansons et dans la bonne humeur. La chorale reprendra ses répétitions dès le mois de septembre, mais le jeudi soir au lieu du lundi.

► La section couture, après une saison très chargée en confection de tout genre, a clôturé, et ce depuis plusieurs années, par un repas que les couturières s'offrent au restaurant en compagnie de leurs conjoints.

Cette année, elles sont allées au Domaine de la Borde et ensuite ont fait la visite des « Jardins du Désert ».



► L'Atelier créatif s'est activé, lors de sa dernière séance du mercredi 29 juin, pour effectuer du découpage et de l'embossage afin de pouvoir réaliser de la carterie pendant les vacances car il y a toujours une fête ou un anniversaire quelconque à souhaiter pendant les mois de juillet et août. En fin d'après-midi, après l'effort, le réconfort, grâce à une bonne pâtisserie confectionnée par notre boulanger Laurent qui a récompensé les participantes à cet atelier.



Abergement

La ronce

vie associative

● Quelques dates déjà fixées sont à retenir :

- ▶ Lundi 12 septembre 2011 à 20 h 30 : assemblée générale.
- ▶ Samedi 5 novembre à 20 h 30 : concert Jean Vasca (ancien musicien de Jean Ferrat).
- ▶ Vendredi 9 décembre à 20 h (au lieu du samedi 26 novembre) : souper-spectacle au profit du Téléthon.
- ▶ Dimanche 11 décembre de 10 h à 18 h (sans interruption) (au lieu du dimanche 20 novembre) : exposition artisanale.
- ▶ Dimanche 11 mars 2012 de 15 h à 20 h : thé dansant "Tonic-Danse".
- ▶ Samedi 12 mai à 20 h 30 : gala danse avec Girls et Ethnyck'Chyk.
- ▶ Dimanche 9 décembre : exposition artisanale.



P.Genreau©2011



Un affiche sera prévu pour les dates et horaires de reprise de toutes les activités du foyer en septembre mais vous pouvez noter, dès à présent, que ces activités se dérouleront les :

- lundi après-midi : couture ;
- mardi après-midi : bibliothèque ;
- mercredi après-midi : danses Girls et Ethnyck'Chyk ;
- mercredi après-midi : atelier créatif ;
- jeudi soir : chorale.

Un grand merci à Monsieur le Maire et aux membres de la municipalité pour l'aide précieuse apportée en toute occasion, à tous les bénévoles présents lors des manifestations ainsi qu'aux responsables de sections car la présidente ne peut pas tout assumer seule. Nous souhaitons de belles journées et activités dans notre village ainsi que de bonnes vacances à ceux qui partent.

La présidente, Paulette Sauvain.

Abergement La ronce

vie sportive

Traversée du Grand Dole (3^e édition)

La section du foyer rural "CAC 39" Champvans amicale coureurs, vous propose la 3^e traversée du Grand Dole. Le seul but est de faire de cette manifestation, la **Fête de la course à pieds**... Pas de compétition, la plus grande convivialité, l'esprit sportif, pour votre plus grand plaisir. Une course à la "carte"... chacun pouvant effectuer le nombre de kilomètres qu'il souhaite.

► Circuit. Samedi 17 septembre 2011 : le départ est fixé à 8 h de la salle des fêtes de Champvans. L'accueil des coureurs est prévu à partir de 7 h 15. Dix étapes sont prévues pour un total de 65,8 km. Dimanche 18 septembre : départ de la salle des fêtes de Champvans à 8 h 30. Onze étapes dans la journée pour un total de 61,8 km. Les coureurs sont attendus à Abergement-la-Ronce dimanche 18 septembre à 9 h 50. Un ravitaillement sera offert sur le parking de la mairie.

► Organisation. Le montant de l'inscription est fixé à 15 € (avant le 31 août 2011 et à 18 € après cette date). Il comprend les repas de samedi et dimanche midi, un tee shirt (obligatoire pour courir), les petits déjeuner et les ravitaillements. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez consulter le site : traverseedugrand-dole.fr.

Une équipe abergeoise est en cours de constitution (10 personnes obligatoires). Si vous souhaitez représenter les couleurs de notre village, nous vous invitons à contacter Franck Grenot : 45, rue du Centre, tél. : 03 84 81 13 67. La municipalité subventionnera cette équipe.

Football

C'est un nouveau départ que prend le FC Abergement pour la saison 2011-2012, avec la création de plusieurs équipes de jeunes. Après la journée d'initiation du 18 juin 2011 à laquelle quelques enfants de notre commune ont participé et les interventions dans toutes les classes de l'école par un éducateur fédéral, nous pouvons d'ores et déjà inscrire une équipe U7 (5 ans à 7 ans) et une équipe U9 (8 à 9 ans). Suite au succès de ces interventions et à la demande de plusieurs enfants, nous sommes prêts à créer une équipe U11 (10 à 11 ans). Pour les encadrer, tous nos éducateurs ont obtenu les diplômes fédéraux FFF : un gage de niveau théorique suffisant pour un enseignement optimal du football moderne... "L'avenir du club est dans la formation des jeunes" explique, à juste titre, le président Manuel Martins. Par ailleurs, la mise à disposition, par la mairie, de nouveaux vestiaires et l'amélioration des aires de jeu devraient rapidement nous apporter de bons résultats. De plus, pendant la période hivernale, nous procéderons à des entraînements dans le gymnase de Damparis. Concernant les seniors, le groupe est jeune et plein de potentiel, avec un championnat terminé dans la première moitié de classement de 3^e division départementale. De quoi envisager avec optimisme la nouvelle saison qui s'ouvre bientôt. Reprise des entraînements fin juillet pour les seniors et le mardi 30 août 2011 à 17 h 30 pour les enfants. Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au : 06 38 83 41 58 ou 06 22 37 19 61.



Abernement

La ronce

les infos locales

Amélioration de l'habitat (OPAH)

C'est reparti ! Une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat démarre actuellement sur la communauté d'agglomération du Grand Dole. La dernière opération de ce type avait été menée au début des années 2000.

Cette nouvelle OPAH se concentrera sur quelques enjeux prioritaires, validés par les élus et en accord avec l'Agence nationale de l'habitat qui apporte les subventions aux propriétaires :

- ▶ Favoriser l'autonomie des personnes âgées ou handicapées dans leurs logements : adaptation des sanitaires, adaptation/automatisation du système de chauffage, réduction de seuils, installation d'un monte-escalier...

- ▶ Encourager la réalisation de travaux d'économies d'énergie dans le parc ancien occupé par des ménages aux ressources modestes : isolation des murs, sols et toitures, installation d'un système de régulation de chauffage, double vitrage, VMC...

- ▶ Contribuer à la rénovation du parc locatif dégradé et à son développement en réponse aux besoins du territoire.

Les propriétaires éligibles, sous conditions de ressources, bénéficieront de conseils personnalisés gratuits et pourront obtenir des subventions pour réaliser leurs travaux.

À l'automne, un questionnaire sera diffusé par votre mairie et sur le site internet du Grand Dole (www.grand-dole.fr). Il sera alors important que tous les propriétaires intéressés se l'approprient et le retournent au Grand Dole, sans aucun engagement de leur part.

Le Grand Dole procédera alors à l'étude des dossiers retournés en fin d'année 2011 et prendra contact avec chaque propriétaire pour étudier techniquement avec lui son projet et lui exposer les possibilités de financement. À compter de 2012, les propriétaires éligibles pourront engager leurs travaux. Cette action se poursuivra jusqu'en 2014.

Contrôle du tri des déchets

Tôt le matin avant la collecte, le 7 février, les ambassadeurs du tri du Sictom (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères) de la zone de Dole, munis de lampes torches et chaudement habillés sont venus contrôler le contenu des bacs bleus de la commune. Cette opération permet d'évaluer la qualité du tri et d'informer les foyers de leurs erreurs. Les résultats sont les suivants :

| ▶ Référence | Année 2010 | Année 2011 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| ▶ Volume présenté | 46 050 litres | 44 800 litres |
| ▶ Taux de remplissage | 82 % | 81 % |
| ▶ Qualité du contenu | 82 % | 83 % |

Ces résultats sont encourageants. Mais il faut savoir que le relâchement du bon geste de tri peut avoir des conséquences importantes sur les tarifs. Si la qualité du tri devient supérieure à 85 %, le coût du traitement (hors collecte) sera réduit de 50 %. Nous n'en sommes pas loin. On peut remarquer que dans les erreurs de tri, il y a souvent le

polystyrène. Le polystyrène peut être recyclé mais pas au travers de nos bacs bleus. Le Sictom de la zone de Dole a trouvé une filière pour le valoriser ce qui veut dire qu'il est vendu pour être réutilisé pour cela il faut l'amener à la déchetterie. Sinon il convient de le mettre dans le bac gris.



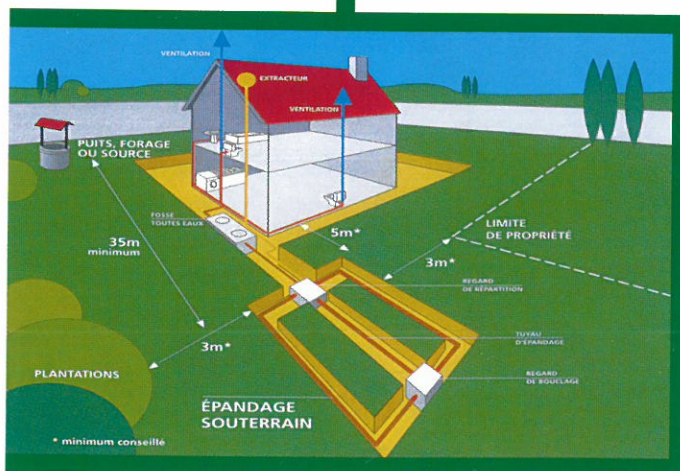
Déchetterie de Tavaux

● Horaires ouverture au public (03 84 71 83 29)

- ▶ Du 3/1/11 au 2/4/11 et du 31/10/11 au 31/12/11 : mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h ; mercredi : 9 h 30 - 12 h.
- ▶ Du 4/4/11 au 29/10/11 : mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30.

Assainissement non collectif (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la communauté d'agglomération est compétente en lieu et place de ses communes pour mettre en œuvre le SPANC. Afin d'assurer ce service, le Grand Dole a fait le choix d'une gestion par délégation de service public pour une durée de 4 ans. La signature du contrat avec les délégataires doit intervenir cet été. Le Grand Dole a recensé auprès de ses 41 communes, 2400 installations d'assainissement non collectif. Dès cet automne, les futurs délégataires auront en charge la réalisation et l'animation de campagnes d'information dans les communes afin de présenter le service et répondre aux questions des usagers, à l'occasion de réunions publiques avant de débiter les contrôles.



les infos locales

Les nouveaux arrivants

- M. et Mme WEST Jacques et Annette : 36, rue de Samerey.
- M. et Mme NONNOTTE Robert et Thérèse : 4, rue de l'Ancien fournil.
- Mlle MIGNARD Stéphanie et sa fille Océane : 1, rue du Valjon.
- M. VOISIN Jean-Marc et Mlle BONNOT Laëtitia et leurs enfants : 18, rue du Champ Martin.
- M. CELAYRON Matthieu et Mlle BUATOIS Aline et leurs enfants Marvin et Enola : 4, chemin du Vieux Pont.
- M. et Mme GUILLOTON Stéphane et Nadège et leurs enfants Carl et Eva : 3, rue du Champ Martin.
- M. FRATTINI Julien et Mlle MIGNARD Mélanie et leur fille Lily : 19, rue de Samerey.
- M. et Mme DE HARO Thierry et Alexandra et leurs enfants Laurie, Elise, Théo et Marie : 32, rue de Samerey.
- M. BUATOIS Fabrice et Mlle STEPIEN Audrey et leurs enfants Evan et Angela : 2, chemin du Vieux Pont.
- M. MARTIN Florent et Mlle BONTINCK Sonia et leur fille Mélisse : 14, rue de Samerey.
- M. et Mme ROCHEFORT François et Angelina et leurs filles Margot et Juliette : rue du Centre.
- Mlle SCARATO Laëtitia : 27, rue du Valjon.
- M. DELVAL Grégory et Mlle HUMBERT Johanna et leurs enfants Florian et Chloé : 2C, rue du Centre.

Congrès des sapeurs-pompiers

Saint-Aubin a accueilli, le samedi 30 avril le 56^e congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers du Jura. Les deux nouveaux responsables : Philippe Huguenet, président de l'Union départementale et Raphaël Letourneur ont accueilli les sapeurs-pompiers venus en nombre. De très nombreux élus étaient présents. Le débat a porté sur le volontariat. Il y a 40 000 sapeurs-pompiers professionnels en France dont 100 dans le Jura.

On comptabilise chaque année, 10 à 15 000 sapeurs-pompiers volontaires qui voudraient rejoindre le corps des professionnels mais les tests de recrutement sont difficiles, d'où l'importance de soutenir le volontariat à travers l'entreprise et les partenariats.



Tri des déchets : où va quoi ?

Un mémo pour mieux trier !

| EN VRAC DANS LE BAC BLEU | EN SAC DANS LE BAC GRIS | À EMPORTER AU COMPOSTEUR | À EMPORTER À LA DÉCHÈTERIE |
|---|---|---|--|
| <p>Bouteilles, flacons avec bouchons vissés dessus, sacs et films</p> | <p>Pots de yaourt, de crème et barquettes en plastique et polystyrène</p> | <p>Épluchures de fruits et légumes</p> | <p>Déchets d'équipement électriques et électroniques</p> |
| <p>Briques alimentaires, cartonnets, boîtes d'œufs</p> | <p>Couches, lingettes, essuie-tout</p> | <p>Marc de café et son filtre, sachets de thé, essuie-tout</p> | <p>Éclairage</p> |
| <p>Emballages métalliques : aérosols, cannettes aluminium, boîtes de conserve</p> | <p>Emballages gras et sales</p> | <p>Feuilles mortes et fleurs fanées, taille de haies, petits branchages, tonte de pelouse</p> | <p>Gros cartons</p> |
| <p>Journaux, revues, magazines, papier</p> | <p>Déchets d'hygiène</p> | <p>Cendres, sciure et copeaux de bois</p> | <p>Déchets verts</p> |
| | | | <p>Piles et batteries</p> |
| | | | <p>Toxiques, huiles usagées et pots de peinture</p> |
| | | | <p>Matelas, literie</p> |
| | | | <p>Jouets cassés</p> |
| | | | <p>Gravats</p> |
| | | | <p>Pneus (Se renseigner avant)</p> |
| | | | <p>Gros plastiques et polystyrène</p> |
| | | | <p>À EMPORTER AUX CONTENEURS À PAPIER</p> |
| | | | <p>Papiers journaux et magazines</p> |
| | | | <p>À EMPORTER AUX CONTENEURS À VERRE</p> |
| | | | <p>Bouteilles, bocaux et pots en verre</p> |

Des conteneurs pour récupérer vos textiles usagés sont à votre disposition dans les déchèteries et à proximité de certains conteneurs à verre.

Souvenez-vous : le meilleur déchet, c'est celui que l'on ne produit pas !!!

N° Vert 0 800 19 20 87

www.letri.com

ECO EMBALLAGES

ADENE

Conseil Général

aqleiphe

Eco-systèmes

Abergement les infos en bref

SERVICE PUBLIC

Secrétariat de mairie :

● **Les horaires :** lundi de 16 h à 18 h 30 ; jeudi de 16 h à 18 h 30 ; vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

● **Adresse :** 1, rue de Samerey (39500). Tél. : 03 84 71 40 19 - Fax : 03 84 71 49 94.

● **Mail :** mairie-berg-ronce@wanadoo.fr

PETITE ENFANCE

Les assistantes maternelles agréées :

▶ ATTENCOURT Josiane : 03 84 81 17 13.

▶ BERNET Laurence : 03 84 71 97 20.

▶ BONTINCK Jocelyne : 03 84 71 42 05.

▶ DESGRANGES Dominique : 03 84 81 11 79.

▶ LOPEZ Lydia : 03 84 71 49 26.

▶ MONROLIN Sandrine : 03 84 71 91 38.

▶ NOIROT Isabelle : 03 84 71 40 61.

ÉTAT CIVIL

Registre année 2011 :

● Naissances

▶ ROCHEFORT Juliette : 21/04.

▶ VUILLOZ Sylou : 25/06.

● Décès

▶ DECHAUX Violette, née FAIVRE : 10/01.

VOISINAGE

Réglementation (rappel) :

● **La qualité des relations entre voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et de civisme.**

▶ Tout un chacun a droit à la tranquillité mais tout un chacun a aussi l'obligation de respecter celui de son voisin. Parfois, ces règles simples de bon sens ne suffisent pas. C'est pourquoi vous trouverez ci-après quelques règles ou arrêtés en vigueur pour éviter que les problèmes ou les nuisances ne deviennent conflictuels.

● **Le bruit :** travaux de bricolage, de jardinage, aboiements, appareils sonores et audiovisuels, etc.

▶ Un arrêté municipal en date du 29 juillet 2002 prévoit dans son article 1 que « les travaux de jardinage réalisés par des particu-

liers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, etc. ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h, les dimanches et jours fériés que de 10 h à 12 h. »

▶ **Les clôtures séparatives constituées d'haies ou d'arbres. Qu'elles constituent une limite séparative avec votre voisin ou avec le domaine public, elles doivent impérativement être plantées et entretenues selon quelques règles simples...**

● **Article 671 du Code civil :** il prévoit que les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à 2 mètres de la ligne séparative de deux terrains s'ils sont appelés à dépasser 2 mètres. Et/ou à 0,50 mètre de la ligne séparative s'ils sont appelés à ne pas dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se calcule du centre de l'arbre à la ligne séparative des terrains.

Lorsque cette distance légale n'est pas respectée :

● le voisin peut exiger que les arbres plantés

soient arrachés ou réduits à la hauteur réglementaire.

● le voisin peut exiger que les branches qui avancent sur sa propriété soient coupées.

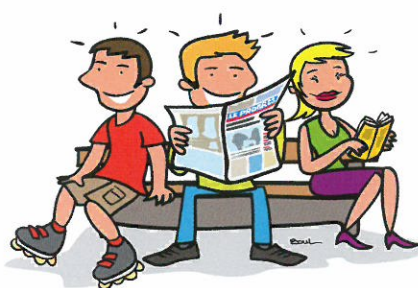
Article Ua 11 du Plan local d'urbanisme concernant les clôtures sur rue :

« Elles seront conçues de façon à assurer un caractère unitaire à l'espace-rue. Elles pourront être constituées de murs ne dépassant pas un mètre de hauteur, en pierre ou en autre matériau recouvert d'un enduit de même teinte que celle du bâtiment principal, surmonté ou non d'un dispositif à claire-voie, la hauteur totale ne devant pas dans ce cas dépasser un mètre cinquante. »

● Si vous êtes victime de nuisances sonores, olfactives ou visuelles, il est vivement recommandé de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément. Faites-lui part directement des troubles qu'il vous cause et invitez-le courtoisement à les faire cesser. Tout litige de voisinage peut se régler à l'amiable, cela évite bien souvent des complications inutiles et également des frais financiers.

A PARTIR DU 5 OCTOBRE

LOCAL, ACTUEL, PRATIQUE
Votre journal change, ça va vous changer !



C'EST TOUJOURS VRAI DANS LE NOUVEAU PROGRÈS

LE PROGRÈS
un autre jour

Abergement La Ronce village sportif

École de rugby USTDA

Une visite à Paris pour nos écoliers

Pour les efforts fournis au cours de cette saison 2010-2011 et grâce aux nombreuses actions menées (vente de calendriers, tombolas...), les enfants de l'école de rugby ont bénéficié d'une agréable journée à Paris. Départ 5 heures du matin avec au programme, visite du centre de formation du Racing Métro 92 (rencontre avec les joueurs du Top 14 dont Sébastien Chabal), puis déjeuner aux pieds de la tour Eiffel et pour clore la journée, direction le stade de France pour assister à une rencontre entre le Racing Métro 92 et le Stade Toulousain. C'est la tête pleine de fabuleux souvenirs que le retour s'est effectué dans le plus grand calme, fatigue aidant.



Et une fête pour clore la saison

Comme tous les ans, et pour clore la saison de rugby, une petite fête a été organisée par l'école de rugby, et pour la première fois elle s'est déroulée à Abergement-la-Ronce. Éducateurs, enfants et parents se sont retrouvés autour d'un barbecue pour passer une agréable journée, mais se sont aussi affrontés amicalement sur le terrain. À la fin de la journée éducateurs et enfants se sont donnés rendez-vous début septembre pour la reprise des entraînements.

